

MD

MANUEL DE L'UTILISATEUR

MS

LAMPE D'EXAMEN

MS LED
MS LED PLUS

MS FLEX
MS FLEX PLUS

MS CEILING
MS CEILING PLUS

**mimsal**

F3P30
Rev. 01
20.06.2022

Cher/chère utilisateur/trice, nous vous invitons à lire attentivement ce manuel avant d'utiliser le produit.

Le fabricant déclare que ce produit est conforme à l'annexe I (Exigences générales en matière de sécurité et de performance) du Règlement (UE) 2017-745 concernant les produits sanitaires, modifié et intégré.

Le contenu de ce manuel peut être modifié, en partie ou en totalité, par MIMSAL sans avis préalable, afin d'apporter des modifications et améliorations.

MIMSAL dispose d'un service d'attention à la clientèle à votre disposition.

Votre équipement de:

MIMSAL

MIMSAL TRADE S.L.

C/ Mollet, 17

Polígono Industrial Palou Nord

08401 – Granollers (Barcelona) SPAIN

Tel. +34 930 139 860













mimsal@mimsal.com

www.mimsal.com






TABLE DES METIÈRES

1. Instructions de sécurité	5
2. Courte description	6
3. Installation et supports	7
3.1 Trolley Stand	8
3.2 AH Table Clamp	9
3.3 Wall B Support	10
3.4 Rail Plus Bracket	11
3.5 Extension arm	12
3.6 Ceiling Support	13
4. Fonctionnement du luminaire	15
4.1 Vérifier avant de chaque utilisation	15
4.2 Fonctionnement de la tête du luminaire	15
4.3 Détail des mesures du bras selon le modèle MS	16
5. Fonctions de sécurité	18
5.1 Basse tension	18
5.2 Coupure d'alimentation	18
5.3 Défaut électrique	18
6. Nettoyage/Désinfection	18
6.1 Instructions générales de sécurité	18
6.2 Nettoyage	18
6.3 Désinfection	19
7. Entretien	19
7.1 Bras de support du luminaire	19
7.2 Tête du luminaire	20
7.3 Réparations	20
7.4 Réglages	20
7.5 Résolution de problèmes	20
8. Recyclage	20
9. Données techniques	21
10. Émissions Électromagnétiques	22
11. Garantie	24
12. Propriété Industrielle et Intellectuelle	25
13. Confidentialité	25
14. Déclaration de Conformité	26
15. Certificat ISO 9001	27
16. Certificat ISO 13485	28

SYMBOLES

	INSTRUCTIONS
	DÉCLARATION DE CONFORMITÉ
	DISPOSITIF MÉDICAUX
	CODE PRODUIT
	NUMÉRO DE LOT
	DATE DE FABRICATION
	NOM ET ADRESSE DU FABRICANT
	RECYCLAGE DES DÉCHETS ÉLECTRONIQUES
	CLASSE D'ISOLATION ÉLECTRIQUE Classe II
	DISTANCE MINIMUM À L'OBJET ÉCLAIRÉ
	TEMPÉRATURE AMBIANTE Indique la température ambiante autorisée entre -25 et 70 °C pour le transport et le stockage.
	HUMIDITÉ Indique les valeurs d'humidité autorisées entre 10 et 75 % pour le transport et le stockage.

RÈGLES DE SÉCURITÉ

	AVERTISSEMENT Le non-respect de cet avertissement peut causer des blessures graves voire mortelles.
	PRÉCAUTION Le non-respect de cette précaution peut causer des blessures légères à moyennes ou des dommages.
	REMARQUE INFORMATION Fournit des conseils d'application et des informations utiles.
	CHUTE DU LUMINAIRE Informe de la chute soudaine du système de bras de support en raison du dépassement de la charge maximale utile.
	RISQUE DE BASCULEMENT Les supports sont conçus pour supporter uniquement le poids de la tête. L'ajout de poids supplémentaire est susceptible de faire basculer l'unité, ce qui pourrait causer des blessures de différente gravité.

RÉFÉRENCE ET MODÈLE

REF	MODÈLE	UDI-DI
M187001C	MS CEILING PLUS	8436562860493
M183500C	MS CEILING	8436562860486
M187001	MS LED PLUS	8436562860394
M183500	MS LED	8436562860387
M187001FL	MS FLEX PLUS	8436562860431
M183500FL	MS FLEX	8436562860424

1. INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ



Vérifier les instructions de fonctionnement lors de la manipulation de l'équipement. Ce luminaire est un dispositif médical de Classe I selon le Règlement (UE) 2017/745 sur les produits sanitaires.

ENVIRONNEMENT

1. Ce dispositif n'est pas conçu pour fonctionner dans des espaces potentiellement explosifs !
2. Ne pas l'utiliser dans des espaces enrichis en oxygène !
3. Ne pas utiliser de gaz anesthésiants inflammable !
4. Ne pas le placer près de champs magnétiques élevés ! Ex. systèmes de résonance magnétique.
5. Ne pas couvrir la partie supérieure de la tête de la lampe ! Risque de surchauffe !

SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE

1. Utiliser uniquement l'unité de source d'alimentation intégrée !
2. Le luminaire n'inclut pas de source d'alimentation sans coupure ni de batterie d'urgence !
3. En cas de coupure d'alimentation, le luminaire s'éteindra entièrement !
4. Les courtes interruptions de lumière sont possibles en cas d'interférence externe de CEM !
5. Pour éteindre totalement la lampe, retirer la fiche de raccordement au secteur de la prise ou désactiver la prise active par un interrupteur distinct.

ENTRETIEN ET RESPONSABILITÉ

1. L'installation ou les travaux d'entretien électrique doivent être réalisés par du personnel qualifié !
2. Le fabricant n'est pas responsable des dommages causés par une mauvaise utilisation !
3. L'utilisateur final est responsable de l'installation du produit, MIMSAL ne peut être tenue responsable.
4. Le fabricant est responsable de la sécurité de la lampe uniquement si les réparations et modifications sont réalisées par le fabricant lui-même ou par une entreprise qui garantit le respect des normes de sécurité, en utilisant des pièces de rechange d'origine !

Avant chaque utilisation,
s'assurer que les conditions techniques de la lampe sont bonnes.

2. COURTE DESCRIPTION

GRUPE CIBLE

Ces instructions de fonctionnement sont destinées aux professionnels sanitaires qui utilisent, nettoient, désinfectent les luminaires MIMSAL.

UTILISATION PRÉVUE

Ce luminaire est destiné à la réalisation de travaux très méticuleux et de grande précision. Son utilisation est particulièrement adaptée aux hôpitaux, examens médicaux, laboratoires, cabinets d'esthétique, cliniques, etc.

INDICATION

L'éclairage est utilisé uniquement pour une visibilité optimale de la superficie d'examen et n'a aucun but de diagnostic ou thérapeutique. L'éclairage est externe au corps et l'équipement n'entre pas en contact avec les patients.

CONTRE-INDICATIONS

Les produits ne doivent pas être utilisés près de champs magnétiques élevés.

L'utilisation de l'équipement est interdite dans des atmosphères enrichies en oxygène et à proximité de gaz anesthésiants inflammables.

RISQUES RÉSIDUELS – RISQUE EN CAS DE DOMMAGES AU LUMINAIRE

Protéger le luminaire des impacts. La collision avec d'autres objets peut provoquer la panne de l'équipement et/ou des dommages au couvercle et au système du bras de support, provoquant la chute de pièces.

Le luminaire n'inclut pas de source d'alimentation à l'épreuve des coupures de lumière. Une coupure d'alimentation entraînera l'arrêt de l'équipement.

Ne pas diriger la source de lumière directement dans les yeux du patient et/ou de l'opérateur.

Les yeux du patient doivent obligatoirement être protégés de manière appropriée.

Le non-respect de ces précautions pourrait causer un éblouissement et des dommages à la rétine.

Ne jamais rien placer et/ou accrocher sur le luminaire. Si cette précaution n'est pas suivie, le positionnement ne sera pas fiable et ces objets risquent de tomber dans la zone de travail.

Aucune personne ne doit jamais s'accrocher de tout son poids au luminaire. Le non-respect de cette précaution pourrait endommager la structure de l'équipement.

INCIDENTS ET RAPPORTS

Tout incident grave se produisant en lien avec l'utilisation de l'équipement doit être notifié par l'utilisateur et/ou le patient à MIMSAL et à l'autorité compétente du pays.

Conformément au Règlement sur les produits sanitaires (MDR), la notification doit être transmise sans délai à l'autorité compétente.

3. INSTALLATION ET SUPPORTS

Avant de débiter l'installation de l'équipement, s'assurer que le contenu est en bon état et qu'il n'a subi aucun dommage ni aucune détérioration durant le transport.

Les réclamations ne seront prises en compte que si le vendeur ou le transporteur a été informé immédiatement. Toutes les réclamations doivent être réalisées par écrit.

Les marchandises doivent toujours voyager sous la responsabilité et aux risques de l'acheteur.

Dans le cas où le produit doit être renvoyé, conserver l'emballage d'origine.

TYPES DE SUPPORT

Le luminaire peut être fourni avec différents types de support, qui doivent être sélectionnés selon l'utilisation prévue.

Tous les accessoires doivent être montés par un installateur agréé.

Aucune modification ne peut être apportée au produit autre que celles mentionnées dans le manuel de l'utilisateur.

SUPPORTS POUR : MS LED PLUS | MS LED | MS FLEX PLUS | MS FLEX

MODÈLE	SUPPORT
TROLLEY STAND	Base roulante avec 5 roues
AH TABLE CLAMP	Pince de table
WALL B SUPPORT	Fixation murale en B renforcée
RAIL PLUS BRACKET	Support d'adaptation au rail U.C.I
EXTENSION ARM	Bras d'extension + fixation murale en B renforcée

* Tous ces modèles de MS incluent l'accessoire de montage AH TABLE CLAMP par défaut.

SUPPORTS POUR : MS CEILING PLUS | MS CEILING

MODÈLE	SUPPORT
CEILING SUPPORT	Support de plafond

* Les modèles MS CEILING PLUS et MS CEILING incluent déjà le CEILING SUPPORT.

* Non compatible avec MS LED, MS LED PLUS, MS FLEX et MS FLEX PLUS.

3.1 TROLLEY STAND

REF	MODÈLE	DESCRIPTION
09651	TROLLEY STAND 8,8 Kg	Base roulante de 8,8 Kg



Installer l'accessoire sans avoir préalablement inséré le luminaire.

Il relève de la responsabilité du client de s'assurer que la surface de fixation est sûre et suffisamment robuste.



Vérifier périodiquement que l'unité est encore stable afin de prévenir toute éventuelle chute du luminaire.



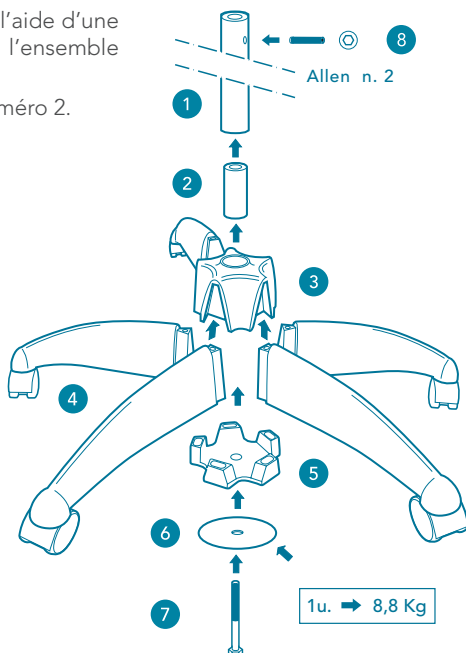
La base roulante est uniquement conçue pour supporter le poids du luminaire. L'ajout de poids supplémentaire est susceptible de faire basculer l'unité et pourrait endommager le luminaire et/ou blesser l'utilisateur.

1. Installation et montage

- Introduire à fond la pièce (2) dans la base (3) en pressant dessus.
- Insérer les bras à roulettes (4) dans la rainure de la base (3) jusqu'à ce qu'ils soient bien emboîtés, si nécessaire, aidez-vous avec un marteau de nylon.
- Emboîter la pièce 5 dans les rainures intérieures des bras (4).
- Introduire la vis (7) dans la rondelle (6) et introduire la vis dans l'orifice de la pièce 5 en la faisant passer au travers de tout l'ensemble.
- Visser le mât (1) directement avec la vis (7) sans le serrer à fond sur la pièce (2) pour ne pas abîmer la peinture.
- Tenir fermement le mât (1) et serrer la vis (7) à l'aide d'une clé fixe ou d'une clé anglaise jusqu'à ce que l'ensemble soit bien fixe.
- Système de fixation de luminaires (8). Allen numéro 2.

2. Caractéristiques techniques

- Longueur du mât: 75 cm
- Longueur totale: 92 cm
- Diamètre de base: 60 cm
- Diamètre de roulette: 50 mm
- Nombre de roulettes: 5
- Nombre de freins: 3



3.2 AH TABLE CLAMP

REF	MODÈLE	DESCRIPTION
B010190	AH TABLE CLAMP	Pince de table



Installer l'accessoire sans avoir préalablement inséré le luminaire.

Il relève de la responsabilité du client de s'assurer que la surface de fixation est sûre et suffisamment robuste.



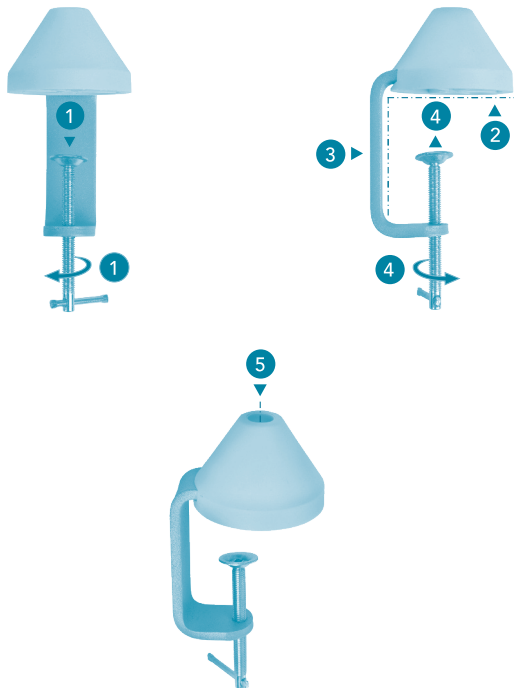
Vérifier périodiquement que l'unité est encore stable afin de prévenir toute éventuelle chute du luminaire.



Le support est conçu pour supporter uniquement le poids de la lampe. L'ajout de poids supplémentaire pourrait endommager le luminaire et/ou blesser l'utilisateur.

Installation et montage

- Desserrer la vis de réglage à l'aide de la manivelle (1).
- Faire reposer la base de la pince sur la surface de la table (2).
- Ajuster le corps de la pince (3) jusqu'à ce qu'il entre en contact avec le bord de la table.
- Tourner la manivelle (4) jusqu'à ce que la pince soit fermement fixée à la table.
- Une fois la pince fixée et sécurisée, insérer la lampe à travers le trou supérieur (5).



3.3 WALL B SUPPORT

REF	MODÈLE	DESCRIPTION
B0101800	WALL B SUPPORT	Fixation murale en B renforcée.Séparation axe-paroi de 7 cm.



Installer l'accessoire sans avoir préalablement inséré le luminaire.
Il relève de la responsabilité du client de s'assurer que la surface de fixation est sûre et suffisamment robuste.



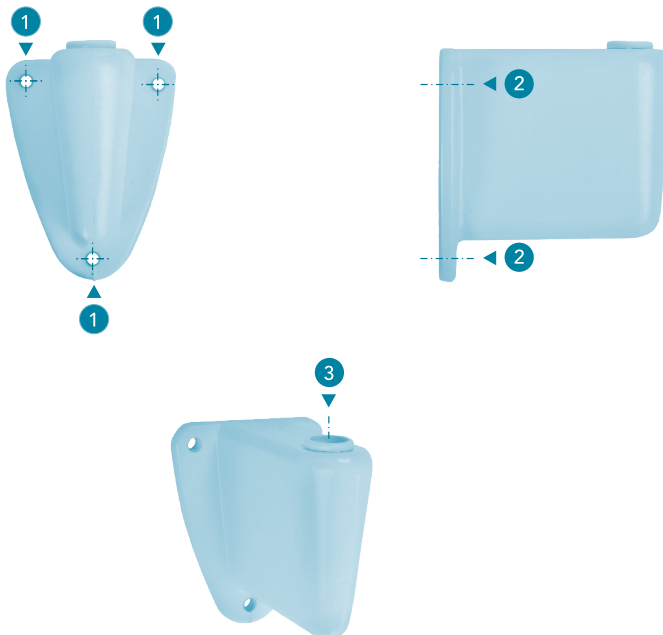
Vérifier périodiquement que l'unité est encore stable afin de prévenir toute éventuelle chute du luminaire.



Le support est conçu pour supporter uniquement le poids de la lampe. L'ajout de poids supplémentaire pourrait endommager le luminaire et/ou blesser l'utilisateur.

Installation et montage

- Vérifier que le mur est suffisamment résistant et plat.
- Utiliser le support pour marquer les trous sur le mur à l'aide d'un crayon (1).
- Percer les trous et insérer les chevilles dans le mur (1).
- Positionner l'ancrage mural en l'alignant avec l'emplacement des trous (2).
- Serrer les vis jusqu'à ce que l'ensemble, le séparateur de guidage et la vis soient solidement fixés (2).
- Une fois l'ancrage fixé et sécurisé, insérer la lampe à travers le trou supérieur (3).



3.4 RAIL PLUS BRACKET

REF	MODÈLE	DESCRIPTION
82026	RAIL PLUS BRACKET	Support d'adaptation au rail U.C.I



Installer l'accessoire sans avoir préalablement inséré le luminaire.
Il relève de la responsabilité du client de s'assurer que la surface de fixation est sûre et suffisamment robuste.



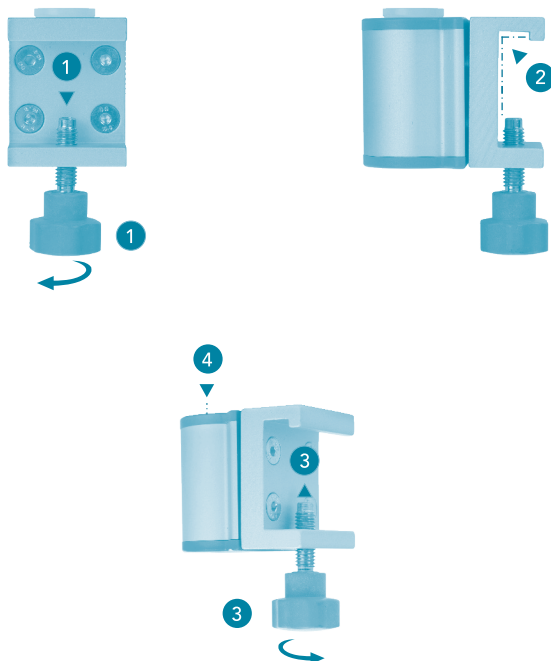
Vérifier périodiquement que l'unité est encore stable afin de prévenir toute éventuelle chute du luminaire.



Le support est conçu pour supporter uniquement le poids de la lampe. L'ajout de poids supplémentaire pourrait endommager le luminaire et/ou blesser l'utilisateur.

Installation et montage

- Desserrer la vis de réglage à travers l'écrou papillon (1).
- Emboîter la partie supérieure du support dans le rail (2).
- Le corps intérieur du support doit rentrer en contact avec le rail (2).
- Serrer l'écrou papillon jusqu'à ce que le support et le rail soient fermement fixés (3).
- Une fois l'ancrage fixé et sécurisé, insérer la lampe à travers le trou supérieur (4).



3.5 EXTENSION ARM

REF	MODÈLE	DESCRIPTION
B010150	EXTENSION ARM	Cet accessoire comprend un bras d'extension et une fixation murale. Fournit 40 cm supplémentaires avec rotation horizontale sur les deux axes.



Installer l'accessoire sans avoir préalablement inséré le luminaire.

Il relève de la responsabilité du client de s'assurer que la surface de fixation est sûre et suffisamment robuste.



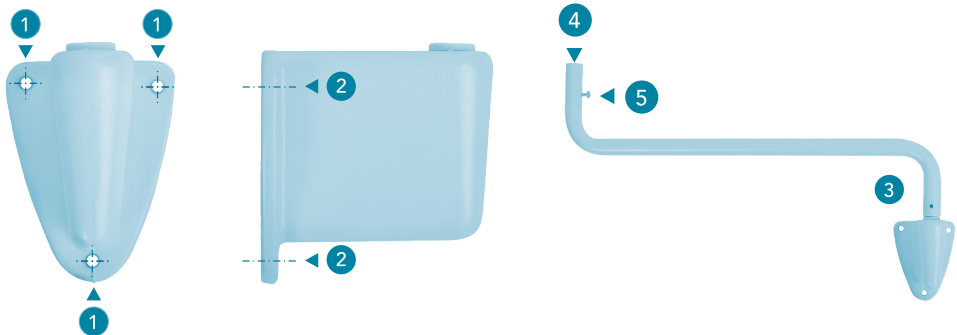
Vérifier périodiquement que l'unité est encore stable afin de prévenir toute éventuelle chute du luminaire.



Le support est conçu pour supporter uniquement le poids de la lampe. L'ajout de poids supplémentaire pourrait endommager le luminaire et/ou blesser l'utilisateur.

Installation et montage

- Vérifier que le mur est suffisamment résistant et plat.
- Utiliser le support pour marquer les trous sur le mur à l'aide d'un crayon (1).
- Percer les trous et insérer les chevilles dans le mur (1).
- Positionner l'ancrage mural en l'alignant avec l'emplacement des trous (2).
- Serrer les vis jusqu'à ce que l'ensemble, le séparateur de guidage et la vis soient solidement fixés (2).
- Une fois le support mural fixé et sécurisé, emboîter l'extrémité du bras dans le trou supérieur de l'ancrage (3).
- Insérer l'axe du luminaire dans le trou situé à l'autre extrémité du bras d'extension (4).
- Serrer la vis latérale du bras d'extension pour fixer le luminaire (5).



3.6 CEILING SUPPORT

MODÈLE

DESCRIPCIÓN

CEILING SUPPORT Support de plafond inclus avec les modèles MS CEILING et MS CEILING PLUS

* Non compatible avec MS LED, MS LED PLUS, MS FLEX et MS FLEX PLUS.



Installer l'accessoire sans avoir préalablement inséré le luminaire.

Il relève de la responsabilité du client de s'assurer que la surface de fixation est sûre et suffisamment robuste.



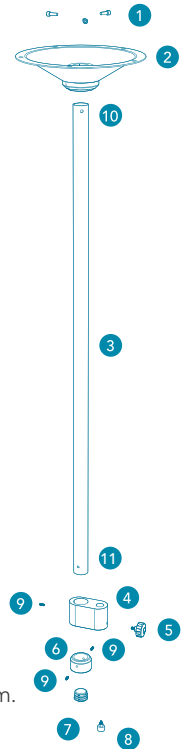
Vérifier périodiquement que l'unité est encore stable afin de prévenir toute éventuelle chute du luminaire.



Le support est conçu pour supporter uniquement le poids de la lampe. L'ajout de poids supplémentaire pourrait endommager le luminaire et/ou blesser l'utilisateur.

1. Parties du Ceiling Support

1. Vis de fixation de la tige
2. Rosette du plafond
3. Tige
4. Support
5. Écrou du support
6. Anneau de fermeture
7. Bouchon de la tige
8. Écrou du bras articulé
9. Vis de fixation
10. Trous de la fixation supérieure (3)
11. Trous de la fixation inférieure (2)



2. Réglage des mesures au support

Le tube de support peut être ajusté à la taille souhaitée.

Hauteur optimale de la partie inférieure du support estimée de 190 à 200 cm.

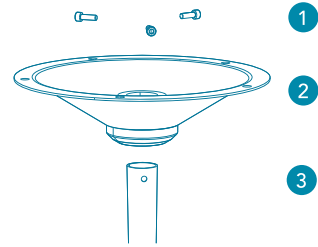
Longueur recommandée en fonction de la hauteur du plafond :

HAUTEUR DU PLAFOND	LONGUEUR DU SUPPORT
300 cm	100 cm
280 cm	80 cm
260 cm	60 cm
240 cm	40 cm

3. Coupe de la tige

Instructions de coupe du pôle pour adapter la longueur du support à la hauteur du plafond:

1. Retirer les 3 vis (1).
2. Retirer la tige en la séparant de la pièce (2).
3. Couper la tige à la longueur désirée.
4. Percer les trois trous dans la tige avec la même mesure (3).
5. Monter et visser.

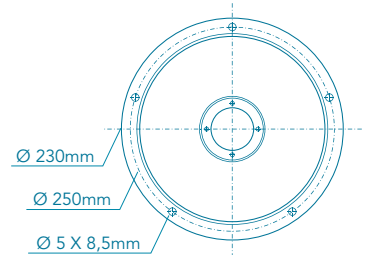


4. Fixation et ancrage

1. Positionner le support au plafond.
2. Marquer les 5 trous du support pour installer la fixation.

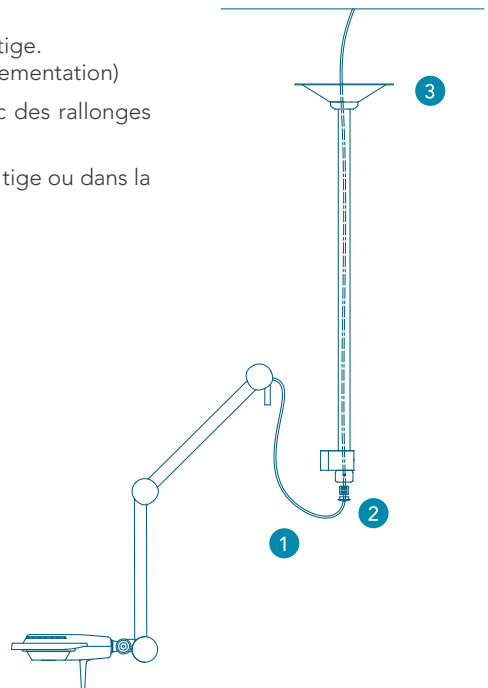


Le calcul de la fixation incombera au technicien en structures.



5. Raccordement électrique

1. Insérer le câble par la partie inférieure de la tige.
(Protection du câble conformément à la réglementation)
2. Brancher le câble au réseau électrique avec des rallonges protégées standard.
3. Dissimuler les connecteurs à l'intérieur de la tige ou dans la partie supérieure.



4. FONCTIONNEMENT DU LUMINAIRE

4.1 VÉRIFIER AVANT DE CHAQUE UTILISATION

1. Vérifier que l'unité ne présente aucune déformation visible. En cas de déformation, contacter immédiatement le Service d'attention à la clientèle.
2. S'assurer que l'état d'hygiène de la lampe est celui requis pour son utilisation.
3. Avant chaque mise en marche, vérifier le bon fonctionnement de l'ensemble de l'unité. L'unité doit être placée dans chaque degré de mouvement pendant la vérification de la fonction principale et du système de contrôle.

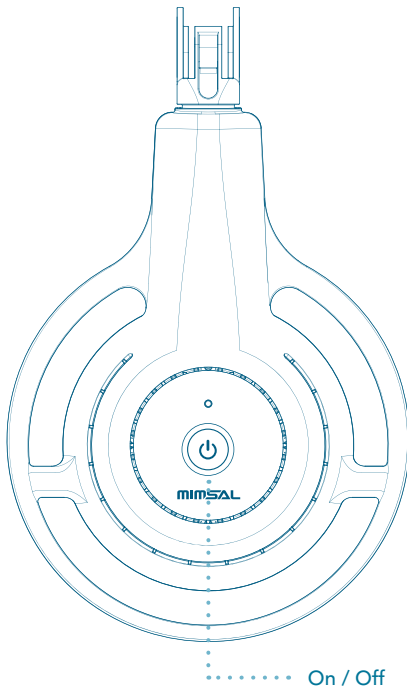


En cas de doute sur la sécurité électrique ou la stabilité statique et dynamique, ne pas utiliser l'unité.

4.2 FONCTIONNEMENT DE LA TÊTE DU LUMINAIRE

Luminaire à fonctionnement facile et ergonomique permettant une manipulation intuitive.

MS LED
MS FLEX
MS CEILING

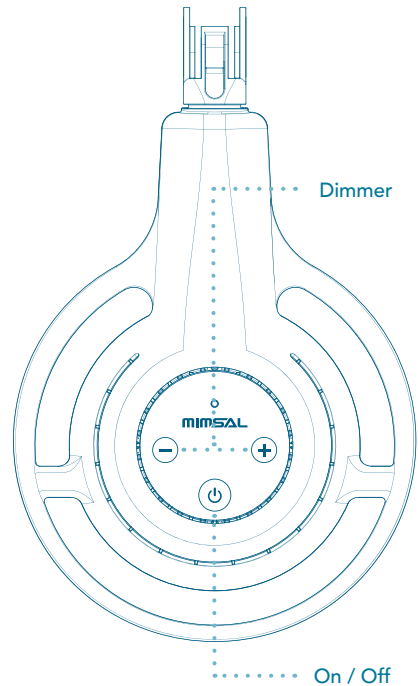


Version: On/Off

45.000 lux à 50 cm

Il s'allume au moyen du bouton On / Off

MS LED PLUS
MS FLEX PLUS
MS CEILING PLUS



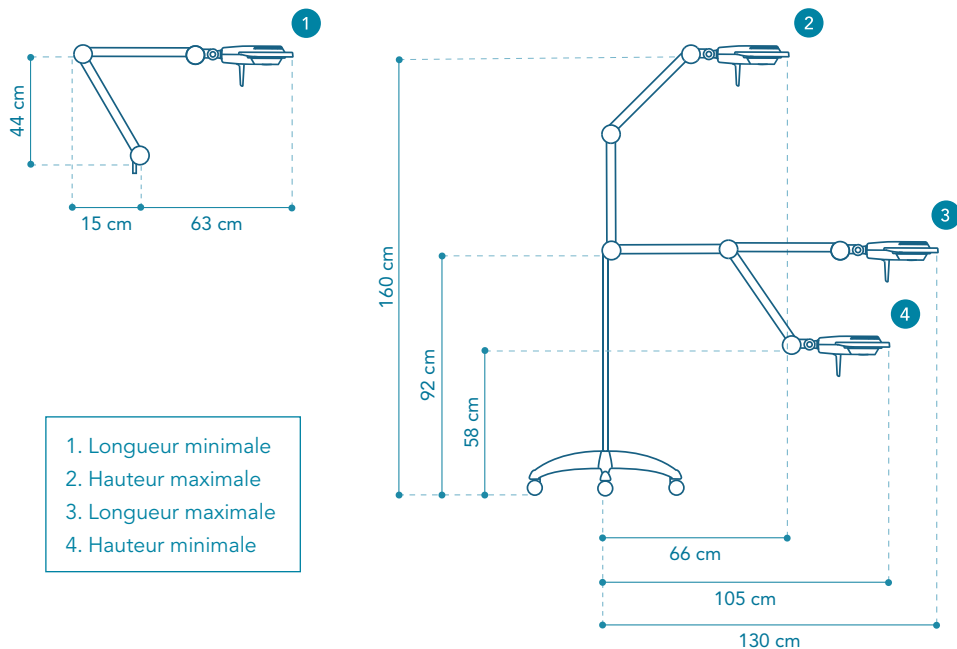
Version: régulateur d'intensité

65.000 lux à 50 cm

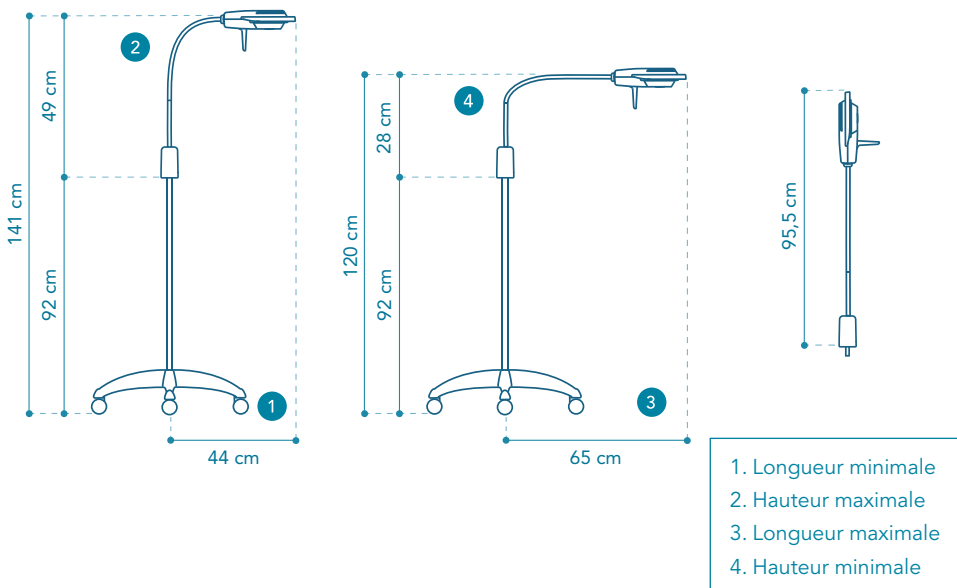
Il s'allume au moyen du bouton On/Off et permet un réglage grâce aux boutons plus (+) et moins (-).

4.3 DÉTAIL DES MESURES DU BRAS SELON LE MODÈLE MS

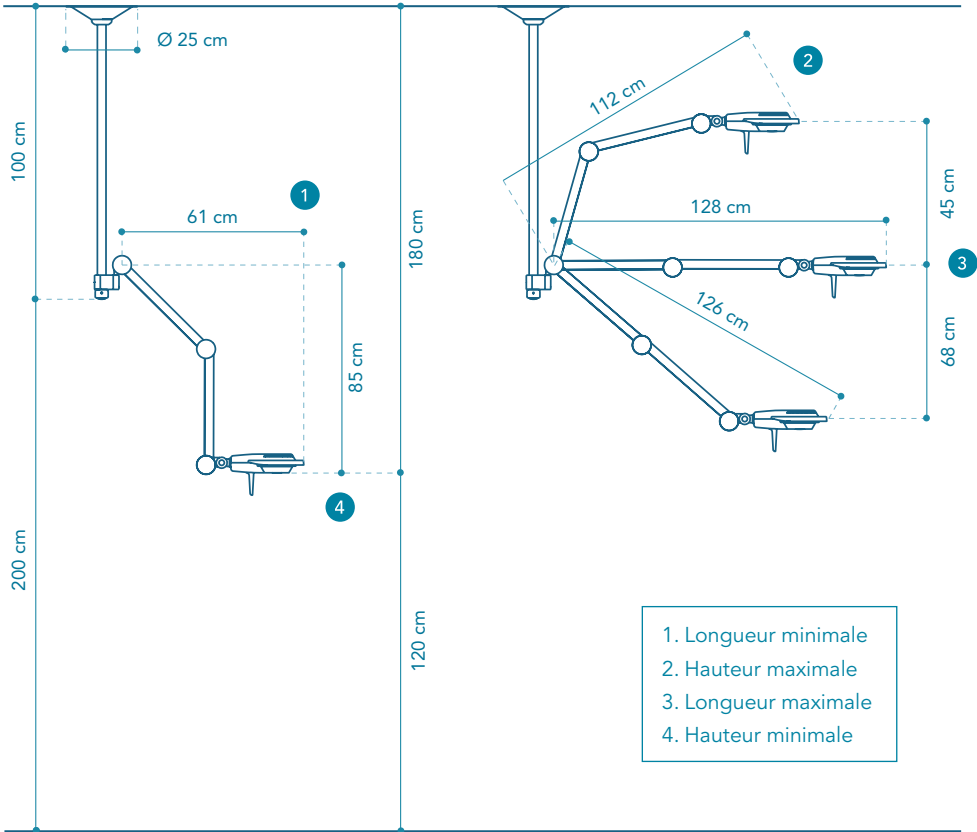
MS LED | MS LED PLUS



MS FLEX | MS FLEX PLUS



MS CEILING | MS CEILING PLUS



5. FONCTIONS DE SÉCURITÉ

5.1 BASSE TENSION



En cas de chute de tension sur le réseau, la lumière s'éteint automatiquement.

5.2 COUPURE D'ALIMENTATION



En cas de coupure d'alimentation complète, la lumière s'éteint. Dès le retour de la tension sur le réseau, la lampe peut se rallumer et adopter les derniers paramètres établis.

5.3 DÉFAUT ÉLECTRIQUE



REMARQUE : Si cette erreur se produit, contacter le service technique.

6. NETTOYAGE / DÉSINFECTION

6.1 INSTRUCTIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

1. Débrancher le dispositif du réseau avant sa désinfection.
2. N'utiliser en aucun cas un nettoyant et/ou un désinfectant sous forme d'aérosol.
3. Ne pas pulvériser de liquide sur les fiches ou rainures de l'unité et empêcher que du liquide y pénètre.
4. Appliquer le nettoyant en humidifiant un chiffon, jamais directement sur l'équipement.



AVERTISSEMENT : CHOC ÉLECTRIQUE

Les luminaires peuvent transmettre de l'électricité et doivent être manipulés avec précaution durant leur nettoyage et désinfection.

6.2 NETTOYAGE

SÉCURITÉ

Vérifier les instructions générales de sécurité.

NETTOYAGE RECOMMANDÉ

1. Utiliser une solution de savon doux comme agent nettoyant.
2. Bien nettoyer les surfaces avec un chiffon légèrement humide, en ajoutant un peu de solution de savon doux si nécessaire.
3. Enfin, bien sécher la surface extérieure avec un chiffon doux et propre (et si nécessaire antistatique).



AVERTISSEMENT : RISQUE D'INFECTION ET DE CONTAMINATION POUR LES PATIENTS

Les dissolvants peuvent corroder les plastiques. Les acides forts, les alcalis et les agents contenant plus de 60 % d'alcool peuvent rendre les plastiques cassants. Les parties endommagées peuvent tomber dans des blessures ouvertes.

6.3 DÉSINFECTION

SÉCURITÉ

Vérifier les instructions générales de sécurité.

PROCESSUS DE DÉSINFECTION

La procédure de désinfection se fait au moyen d'un chiffon. Les règles en matière d'hygiène et les mesures de sécurité correspondantes pour les processus de désinfection à utiliser doivent être définies par l'opérateur.

L'utilisation du désinfectant MELISEPTOL, du fabricant Braun Melsungen et/ou « neoform MED rapid » du fabricant Dr. Weigert est recommandée. Respecter les mesures de protection. Suivre les instructions du fabricant et les règles en matière d'hygiène.



Réaliser la désinfection des surfaces tous les jours ouvrés ! Après une contamination par du matériel potentiellement infectieux (par exemple : sang, sécrétions ou excréments), désinfecter immédiatement les surfaces touchées.



Contactez le spécialiste en hygiène afin de connaître le désinfectant et les procédures adaptés aux exigences internes ! Réaliser la désinfection conformément au plan de désinfection interne !



AVERTISSEMENT : DANGER POUR LA SANTÉ

Les désinfectants peuvent contenir des substances nocives qui peuvent causer des lésions à la peau et aux yeux, ou endommager les organes respiratoires en cas d'inhalation.

7. ENTRETIEN

Les produits sanitaires doivent être soumis à des cycles réguliers d'entretien et de révision. Cela est fondamental pour respecter les mesures de sécurité.

Consulter la référence de la norme CEI 62353.

Le fabricant du dispositif médical est tenu de définir les mesures de sécurité usuelles. L'opérateur est responsable de la mise en application de ces mesures.



REMARQUE : Toujours déconnecter le dispositif de la source d'alimentation avant de réaliser tout travail d'entretien ou d'inspection, afin d'éviter le redémarrage involontaire de l'équipement.

7.1 BRAS DE SUPPORT DU LUMINAIRE

Tous les supports doivent être examinés par l'opérateur à la recherche des points suivants :

- Tous les 6 mois :
 1. Déformations du système de support.
 2. Fissures sur les pièces en plastique.
 3. Dommages à la peinture.
- Une fois par an :
 1. Examen approfondi du système de support, par exemple, force de serrage du bras du ressort, vérification du serrage du support.
 2. Essai fonctionnel approfondi, par exemple facilité de mouvement des articulations.
 3. Essais de sécurité électrique.

**AVERTISSEMENT : CHOC ÉLECTRIQUE**

Débrancher l'unité de la source d'alimentation pendant toute la durée de la vérification.

7.2 TÊTE DU LUMINAIRE

Les inspections/entretiens suivants doivent être réalisés :

1. Inspecter les pièces en plastique et les différents joints à la recherche de possibles anomalies, fissures ou déformations.
2. Effectuer des essais de sécurité électrique.
3. ssai fonctionnel approfondi.
4. Dommages à la peinture.

7.3 RÉPARATIONS

Les instructions suivantes doivent être suivies :

- Le produit peut uniquement être ouvert et réparé par le fabricant. Contacter le service d'attention à la clientèle si nécessaire.
- Il est totalement interdit d'apporter toute modification au dispositif.

* (Voir paragraphe Garantie).

7.4 RÉGLAGES

Le produit est vendu entièrement étalonné et ne nécessite aucun réglage supplémentaire.

Si le produit devenait instable dans le temps et ne pouvait plus maintenir sa position, contacter le service d'attention à la clientèle.

7.5 RÉOLUTION DE PROBLÈMES

Dans les cas suivants, contacter le service d'attention à la clientèle :

- Le dispositif ne fonctionne pas.
- Le produit ne maintient pas sa position.
- La lumière clignote.
- Le faisceau lumineux n'est pas ciblé.

8. RECYCLAGE

Une fois le dispositif en fin de vie utile, il doit être retiré du service, nettoyé et désinfecté correctement avant de pouvoir ensuite être recyclé. Par conséquent, pour une élimination appropriée, contacter une entreprise de recyclage autorisée.



REMARQUE : Ne pas jeter le produit avec les déchets ménagers habituels.



Effectuer toutes les mesures de désinfection et/ou de stérilisation avant de mettre le dispositif au rebut, afin d'éviter de polluer l'environnement.

9. DONNÉES TECHNIQUES

DONNÉES PHOTOMÉTRIQUES ET ÉLECTRIQUES	MS LED	MS LED PLUS	MS FLEX	MS FLEX PLUS	MS CEILING	MS CEILING PLUS
Source de lumière	LED 8W	LED 12W	LED 8W	LED 12W	LED 8W	LED 12W
Nombre de LED	4 LEDs					
Éclairage à 50 cm	45.000 Lux	65.000 Lux	45.000 Lux	65.000 Lux	45.000 Lux	65.000 Lux
Ø éclairé 50 cm	13 cm					
IP	20					
Température de la couleur	4.500°K					
Rendement de couleur	> 97%					
Durée de vie	50.000 h					
Classe de protection	Classe II					
Tension	100/240 V					
Fréquence	50/60 Hz					
Broches disponibles	A, B, F, G, I					
Dimmable	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI

CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES DE FONCTIONNEMENT

Température ambiante	de 10 à 40 °C
Humidité relative (sans condensation)	de 30 à 75 %
Pression atmosphérique	de 700 à 1 060 hPa

CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES DE STOCKAGE ET DE TRANSPORT

Température ambiante	de -25 à 70 °C
Humidité relative (sans condensation)	De 10 à 75 %
Pression atmosphérique	de 500 à 1 060 hPa

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES	MS LED	MS LED PLUS	MS FLEX	MS FLEX PLUS	MS CEILING	MS CEILING PLUS
Dimensions de la boîte	265 x 800 x 180 mm		210 x 1000 x 160/90 mm		260 x 250 x 1045 mm	
Poids brut	3,64 kg	3,62 kg	2,70 kg	2,68 kg	6,18 kg	6,16 kg
Poids net du luminaire	2,28 kg	2,26 kg	1,86 kg	1,84 kg	5,44 kg	5,42 kg
Longueur du bras articulé	900 mm (450 + 450)		N/A		1050 mm (530 + 520)	
Longueur du bras flexible (Gooseneck)	N/A		700mm (580 Flexible + 120 Fixe)		N/A	
Longueur du support plafond	N/A		N/A		1000mm maximale	

* continue page suivante

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES	MS LED	MS LED PLUS	MS FLEX	MS FLEX PLUS	MS CEILING	MS CEILING PLUS
Dimensions de la tête	Ø Luminaire 135mm, Longueur 230mm, Hauteur 65mm (Ø avec poignée circulaire 185 mm, hauteur avec poignée 140 mm)					
Couleur de l'ensemble	Blanc					
Protecteur de LED	OUI					
Rotation de la tête	300°		360°		300°	

* Tous les luminaires incluent l'accessoire AH TABLE CLAMP sauf les modèles MS CEILING et MS CEILING PLUS.

* Le poids brut du luminaire inclut le poids net de l'accessoire AH TABLE CLAMP sauf pour les modèles MS CEILING et MS CEILING PLUS.

REF	MODÈLE	POIDS BRUT	POIDS NET	DIMENSIONS BOÎTE
B0101800	WALL B SUPPORT	0,25 KG	0,20 KG	91 x 221 x 122 mm
B010190	AH TABLE CLAMP	0,37 KG	0,29 KG	91 x 221 x 122 mm
82026	RAIL PLUS BRACKET	0,24 KG	0,19 KG	115 x 175 x 75 mm
09651	TROLLEY STAND 8,8 kg	9,18 KG	8,56 KG	160 x 160 x 780 mm
B010150	EXTENSION ARM	0,74 KG	0,56 KG	160 x 520 x 90 mm

10. ÉMISSIONS ÉLECTROMAGNÉTIQUES

Tous les dispositifs électroniques destinés à une utilisation médicale doivent respecter les exigences de la norme CEI 60601-1-2.

En outre, les précautions, les informations du guide de Compatibilité électromagnétique (CEM) incluses dans ce manuel, ainsi que la vérification de tous les dispositifs médicaux en fonctionnement simultané, doivent être respectées afin de garantir la compatibilité électromagnétique et la coexistence de tous les autres dispositifs médicaux avant d'entreprendre une procédure chirurgicale.

DIRECTIVES ET DÉCLARATION DU FABRICANT – ÉMISSIONS ÉLECTROMAGNÉTIQUES

Nos dispositifs sont conçus pour une utilisation dans un ENVIRONNEMENT ÉLECTROMAGNÉTIQUE tel qu'établi ci-après. L'utilisateur doit s'assurer que les unités peuvent fonctionner dans cet environnement.

REMARQUE: Les exigences en matière d'immunité sont plus élevées dans les environnements de soins médicaux à domicile que dans les installations de soins médicaux professionnelles. Par conséquent, les exigences pour les centres de soins médicaux professionnels par rapport à l'immunité à l'interférence sont indiquées.

ESSAI D'ÉMISSIONS CEM STANDARD BASIQUE	CONFORMITÉ	ENVIRONNEMENT ELECTROMAGNETIQUE
Émissions RF conduites CISPR11	Groupe 1	Le dispositif utilise de l'énergie RF uniquement pour sa fonction interne. Par conséquent, ses émissions RF sont très faibles et il est peu probable que des interférences soient causées avec les équipements électroniques proches.
Émissions RF rayonnées CISPR11	Classe B	Le dispositif est adapté à une utilisation dans tous les établissements, y compris les établissements domestiques et ceux connectés au réseau public d'alimentation basse tension à des fins domestiques.
Distorsion harmonique IEC (EN) 61000-3-2	Classe A	
Fluctuations de tension et clignotement IEC (EN) 61000-3-3		

DIRECTIVES ET DÉCLARATION DU FABRICANT – IMMUNITÉS ÉLECTROMAGNÉTIQUES

Nos dispositifs sont conçus pour une utilisation dans un ENVIRONNEMENT ÉLECTROMAGNÉTIQUE tel qu'établi ci-après. L'utilisateur doit s'assurer que les unités peuvent fonctionner dans cet environnement.

REMARQUE: Les exigences en matière d'immunité sont plus élevées dans les environnements de soins médicaux à domicile que dans les installations de soins médicaux professionnelles. Par conséquent, les exigences pour les centres de soins médicaux professionnels par rapport à l'immunité à l'interférence sont indiquées.

ESSAI D'IMMUNITÉS CEM STANDARD BASIQUE	NIVEAU DE L'ESSAI CEI 60601	CONFORMITÉ	ENVIRONNEMENT ELECTROMAGNETIQUE
Décharge électrostatique (ESD) IEC (EN) 61000-4-2	±8kV Contact ±15kV Air	±8kV Contact ±15kV Air	Les sols doivent être en bois, béton ou carreaux de céramique. Si les sols sont recouverts de matériau synthétique, l'humidité relative doit être d'au moins 30 %.
Transitoires électriques rapides (salves) IEC (EN) 61000-4-4	±2kV pour les conduites d'alimentation ±1kV pour les conduites d'entrée/sortie/terre	±2kV pour les conduites d'alimentation ±1kV pour les conduites d'entrée/sortie/terre	La qualité du réseau d'alimentation électrique doit être équivalente à celle d'un environnement commercial ou hospitalier.
Surtension du réseau IEC (EN) 61000-4-5	±2 kV entre les phases et la terre ±1 kV entre phases	±2 kV entre les phases et la terre ±1 kV entre phases	La qualité du réseau d'alimentation électrique doit être équivalente à celle d'un environnement commercial ou hospitalier.
Chutes de tension IEC (EN) 61000-4-11	0 % UT (100 % chute en UT) ; 0,5 cycle 40 % UT (60 % chute en UT) ; 10 cycles 0 % UT (100 % chute en UT) ; 5 s	0 % UT (100 % chute en UT) ; 0,5 cycle 40 % UT (60 % chute en UT) ; 10 cycles 0 % UT (100 % chute en UT) ; 5 s	La qualité du réseau d'alimentation électrique doit être équivalente à celle d'un environnement commercial ou hospitalier. Si l'utilisateur du dispositif nécessite une utilisation continue durant les interruptions du réseau électrique, il est recommandé d'alimenter le dispositif par une autre source d'alimentation ou une batterie.
Champ magnétique à fréquence industrielle IEC (EN) 61000-4-8	30 A/m	30 A/m	Les champs magnétiques de fréquence industrielle doivent être ceux d'un environnement commercial ou hospitalier normal.
Radiofréquence rayonnée IEC (EN) 61000-4-3	10 V/m 80MHz à 6GHz	10 V/m 80MHz à 6GHz	La distance entre les équipements portables ou mobiles de communication par radiofréquence et le dispositif, dont les câbles, ne doit pas être inférieure à la distance de séparation recommandée, calculée à partir de l'équation applicable à la fréquence du transmetteur.
Radiofréquence conduite IEC (EN) 61000-4-6	10V 150kHz à 100MHz	10V 150kHz à 100MHz	Distance de séparation recommandée : $d = 1,2\sqrt{P}$; < 80MHz $d = 1,2\sqrt{P}$; de 80MHz à 800MHz $d = 2,3\sqrt{P}$; de 800MHz à 2,7GHz <i>P</i> est la puissance nominale de sortie maximale du transmetteur en watts (W) et <i>d</i> est la distance de séparation recommandée en mètres (m).

REMARQUE 1: UT est la tension de réseau de CA avant l'application du niveau de l'essai.

REMARQUE 2: À 80 MHz et à 800 MHz, la plage de fréquence supérieure est appliquée.

REMARQUE 3: Il est possible que ces directives ne puissent pas être applicables dans toutes les situations. La propagation électromagnétique peut être affectée par l'absorption et le reflet des structures, objets et personnes.

11. GARANTIE

L'acheteur doit déclarer les dommages visibles que pourraient présenter les produits dans un délai maximal de quarante-huit (48) heures après leur livraison. Une fois ce délai écoulé, MIMSAL ne pourra pas être tenue responsable des dommages apparents que pourraient présenter les produits et qui n'ont pas été déclarés par l'acheteur.

MIMSAL offre une garantie de cinq (5) ans à partir de la livraison contre les défauts que pourraient présenter les produits.

Les produits sont considérés comme présentant un défaut lorsque, sans avoir subi aucun dommage après leur livraison, ils ne sont pas conformes pour leur utilisation, ou présentent une qualité ou des prestations inférieures à celles indiquées dans leurs spécifications techniques. L'acheteur sera tenu de démontrer que le produit n'est pas conforme.

Afin d'exercer le droit de garantie, l'acheteur devra informer MIMSAL par écrit, par l'envoi d'un e-mail à l'adresse mimsal@mimsal.com, en indiquant le défaut, en identifiant le produit, le numéro de lot, le numéro de référence de la commande par laquelle il a été acheté et en joignant une photographie du produit. Cet e-mail devra être envoyé dans un délai maximal de dix (10) jours à compter du moment où est survenu le défaut sur le produit.

Après réception de cet e-mail, MIMSAL essayera de voir si le problème peut être résolu à distance, auquel cas un e-mail sera envoyé à l'acheteur avec les instructions à suivre, ou si le produit doit être envoyé à MIMSAL afin d'être examiné et, selon le cas, réparé ou remplacé. L'envoi des produits (y compris le démontage, le transport, les taxes, etc.) sera à la charge de l'acheteur.

La garantie consistera en la réparation ou le remplacement des produits, de ses éléments et/ou de l'installation défectueux ou défectueux, ou le remboursement du montant du prix selon les critères de MIMSAL.

La garantie accordée par MIMSAL sera perdue par l'acheteur dans les hypothèses suivantes :

- Lorsque les produits n'ont pas été utilisés, stockés, conservés, installés, traités, etc. conformément aux instructions fournies par MIMSAL.
- Lorsque les produits ont été manipulés ou modifiés par des tiers.
- Lorsque l'origine des défauts n'est pas due à des problèmes afférents à leur fabrication ou à des défauts de qualité de ses composants.
- Des dommages et/ou défauts subis par l'usure normale des produits.

Les produits et/ou matériaux défectueux remplacés par d'autres resteront la propriété de MIMSAL. La garantie établie dans la présente clause est exclusive et remplace toute autre garantie par rapport aux produits.

12. PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET INTELLECTUELLE

Tous les droits de propriété industrielle et intellectuelle relatifs aux produits, ainsi que les conceptions, textes, étiquetage, images, graphiques, marques, documentation technique, manuels, etc. sont la propriété exclusive de MIMSAL, et l'acheteur le reconnaît et l'accepte. Dans tous les cas, ces droits sont protégés par la directive réglementaire de la Propriété intellectuelle et industrielle ; par conséquent, leur reproduction, modification, distribution et/ou manipulation sont interdites.

Par ailleurs, l'acheteur collaborera avec MIMSAL pour le maintien des droits cités de propriété industrielle et intellectuelle, en informant immédiatement MIMSAL de tout acte ou situation qui pourrait y porter atteinte, ainsi qu'en s'abstenant de les réaliser.

L'acheteur s'engage à s'abstenir d'enregistrer en son nom ou au nom de tierces personnes, des marques ou noms commerciaux qui seraient identiques ou similaires à ceux utilisés par MIMSAL, ou qui pourraient induire en erreur les clients par rapport à l'identité et au caractère de MIMSAL ou des produits.

Il est expressément interdit d'utiliser les produits, ou tout élément de propriété industrielle ou intellectuelle en lien avec les produits, dont MIMSAL est propriétaire d'une manière qui pourrait constituer une violation des droits protégés par le droit et en particulier par la législation relative à la propriété industrielle et intellectuelle qui peuvent l'assister.

MIMSAL se réserve le droit de prendre toutes les actions nécessaires pour se protéger en cas de défense de ses intérêts et droits.

13. CONFIDENTIALITÉ

Tous les droits de propriété industrielle et intellectuelle relatifs aux produits, ainsi que les conceptions, textes, étiquetage, images, graphiques, marques, documentation technique, manuels, etc. sont la propriété exclusive de MIMSAL, et l'acheteur le reconnaît et l'accepte. Dans tous les cas, ces droits sont protégés par la directive réglementaire de la Propriété intellectuelle et industrielle ; par conséquent, leur reproduction, modification, distribution et/ou manipulation sont interdites.

14. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

MD

MIMSAL

n° 2102

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ EU DECLARATION OF CONFORMITY

FABRICANT PRODUIT
PRODUCT MANUFACTURER

MIMSAL TRADE S.L.

Adresse
Address

C. Mollet 17, Polígono Industrial Palou Nord
08401 Granollers (Barcelona)
Spain

ATTESTENT SOUS LEUR SEULE RESPONSABILITÉ QUE LE PRODUIT
DECLARE UNDER THEIR RESPONSIBILITY THAT THE PRODUCT

Nom du produit - BASIC UDI-DI
Product name - BASIC UDI-DI

MS 843656286MSZJ

Type
Type

LAMPE D'EXAMEN
EXAMINATION LAMP

Référence - Modèle - UDI-DI
Reference - Model - UDI-DI

M187001C - MS CEILING PLUS - 8436562860493
M183500C - MS CEILING - 8436562860486
M187001 - MS LED PLUS - 8436562860394
M183500 - MS LED - 8436562860387
M187001FL - MS FLEX PLUS - 8436562860431
M183500FL - MS FLEX - 8436562860424

Utilisation prévue
Intended purpose

Dispositif destiné à éclairer le site d'examen du patient
Device intended to provide light to illuminate a site of patient examination

EST CONFORME AUX EXIGENCES DU RÈGLEMENT (UE) 2017/745 RELATIF AUX DISPOSITIFS MÉDICAUX
COMPLIES WITH THE REQUIREMENTS OF REGULATION (EU) 2017/745 ON MEDICAL DEVICES

Classification dispositif médical
Medical device classification

CE CLASSE I - RÈGLE I
Class I - Rule I

Tests et mesures - Normes
Test and measurements - Standards

UNE-EN 60601-1:2008+/A12:2015 Part 1 Medical equipments
UNE-EN 60601-1-2:2015 Part 2 Medical equipments
UNE-EN 60601-2-41:2010+A11:2012+A1:2015

Accessoires
Accessories

B0101800 - WALL B SUPPORT 09651 - TROLLEY STAND 8,8 kg
B010190 - AH TABLE CLAMP B010150 - EXTENSION ARM
82026 - RAIL PLUS BRACKET

Lieu et date
Location and date

Granollers (Barcelona) Espagne, le 11 Février 2022
Granollers (Barcelona) Spain, February 11th, 2022

Nom et fonction
Name and position



Xavier Codina Jané
Directeur général
General Manager



Oriol Codina Miró
Responsable technique
Technical Manager

15. CERTIFICAT ISO 9001



MANAGEMENT SYSTEM CERTIFICATE

Certificate no.:
283445-2019-AQ-IBE-ENAC

Initial certification date:
20 April 2016

Valid:
21 April 2022 – 20 April 2025

This is to certify that the management system of

MIMSAL TRADE, S.L.

Calla Mollet 17, Pol. Ind Palou Nord, 08401, Granollers, Barcelona, Spain

has been found to conform to the Quality Management System standard:

ISO 9001:2015

This certificate is valid for the following scope:

Manufacturing and distribution of medical devices for the lighting market.

Place and date:
Barcelona, 28 February 2022

For the issuing office:
DNV - Business Assurance
Gran Via de les Corts Catalanes 130-136, Pl. 9,
08038, Barcelona, Spain



Ana del Rio Salgado
Management Representative

Lack of fulfillment of conditions as set out in the Certification Agreement may render this Certificate invalid.

ACCREDITED UNIT: DNV GL Business Assurance España, S.L.U., Gran Via de les Corts Catalanes 130-136, Pl. 9, 08038 Barcelona, Spain - TEL: +34 93 479 26 00.
www.dnv.es/assurance

16. CERTIFICAT ISO 13485



MANAGEMENT SYSTEM CERTIFICATE

Certificate no.:
283446-2019-AQ-IBE-ACCREDIA

Initial certification date:
27 December 2017

Valid:
09 February 2022 – 08 February 2025

This is to certify that the management system of
MIMSAL TRADE, S.L.
 Calla Mollet 17, Pol. Ind Palou Nord, 08401, Granollers, Barcelona, Spain

has been found to conform to the Quality Management System standard:
ISO 13485:2016

This certificate is valid for the following scope:
**Design, management of production and placing on the market of medical devices (lamps)
 for the lighting healthcare market.**

Place and date:
Vimercate (MB), 02 February 2022



SGQ N° 003 A
 SGA N° 003 D
 SQE N° 007 M
 SGR N° 004 F

EMAS N° 009 P
 PRD N° 003 B
 PRS N° 004 C
 SSI N° 002 G

Member of MIA EA per gli schemi di accreditamento
 SQQ, SGA, PRD, PRS, IS9, GHG, LAB, e LAT, di MIA IAF
 per gli schemi di accreditamento SQ2, SGA, SSI, FSM
 e PRD e di MIA ILAG per gli schemi di accreditamento
 LAB, MED, LAT e ISP

For the issuing office:
DNV - Business Assurance
 Via Energy Park, 14, - 20871 Vimercate (MB) -
 Italy

Claudia Baroncini
 Management Representative

Link of fulfillment of conditions as set out in the Certification Agreement may render this Certificate invalid.

ACCREDITED UNIT: DNV Business Assurance Italy S.r.l., Via Energy Park, 14 - 20871 Vimercate (MB) - Italy - TEL: +39 68 99 905. www.dnv.it

The logo for MIMSAL, featuring the word "MIMSAL" in a bold, blue, sans-serif font. The letters are closely spaced, and the "M" and "S" have a distinctive, slightly slanted design.

MIMSAL TRADE S.L.

C/ Mollet, 17
Polígono Industrial Palou Nord
08401 – Granollers (Barcelona) SPAIN

Tel. +34 930 139 860

mimsal@mimsal.com
www.mimsal.com

F3P30
Rev. 01
20.06.2022